

**G R O U P E
H O S P I T A L I E R
D U H A V R E**

Le Havre, le vendredi 15 juin 2018

**Le Directeur du Groupe Hospitalier du
Havre**

A l'attention de

*Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel GAUTIER
76600 Le Havre*

Nos réf. : MT/lb 18-080

Le Directeur

Objet : Réponse à votre courrier du 16 mai dernier

02 32 73 30 11

fax 02 32 73 38 90

sec.dg@ch-havre.fr

Monsieur le Député,

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier relatif à la situation de la pédopsychiatrie sur le territoire de Fécamp.

Pour mémoire, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, le secteur Fécamp-Bolbec-Lillebonne a été rattaché en 2012 au Groupe Hospitalier du Havre dont la démographie médicale était déjà à cette époque critique. Ce secteur, quant à lui, n'avait plus aucun médecin.

Depuis ce rattachement, la communauté médicale du Groupe Hospitalier s'efforce de répondre aux besoins de ce territoire élargi, aidée dans sa tâche par des équipes pluridisciplinaires fort investies.

Comme vous le savez, le GHH a pu recruter un Professeur des Universités - Praticien Hospitalier en pédopsychiatrie, grâce au soutien de la CODAH et de la faculté de Médecine de Rouen. Le Professeur Gisèle APTER a ainsi pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2017.

Des effets positifs ont déjà été notés sur l'attractivité des internes. Cependant, davantage de temps est nécessaire pour obtenir des résultats en termes de recrutements pérennes de médecins psychiatres.

En parallèle, d'autres psychiatres du GHH ont décidé de quitter le service ou de diversifier leurs champs d'activité. C'est le cas pour le praticien qui intervenait jusqu'alors à Fécamp : dans un premier temps, en réduisant son temps de présence afin de développer son activité libérale au Havre. Et dans un second temps, à fin août 2018, ce praticien quittera totalement le Groupe Hospitalier. Tout est mis en œuvre pour que de nouveaux recrutements médicaux interviennent rapidement. Et même si cela reste insuffisant, un jeune psychiatre a été recruté en février dernier pour le service.

Pour ce qui concerne l'organisation de la prise en charge en pédopsychiatrie du territoire de Fécamp, toutes les demandes de soins sont reçues et examinées par des professionnels paramédicaux en première intention. Les orientations sont ensuite évaluées et validées à distance par un pédopsychiatre. Les enfants pour lesquels une consultation médicale s'avère indispensable sont reçus dans un Centre Médico-Psychologique du Havre. L'équipe est, quant à elle, supervisée directement par le Professeur Apter.

En ce qui concerne l'hôpital de jour d'une capacité de 15 places, la prise en charge est articulée de la même façon : observation des groupes d'enfants, évaluation par l'équipe pluridisciplinaire et validation des orientations par un médecin. Les consultations médicales auront lieu au Havre. Chaque famille sera informée de la suite envisagée pour son enfant.

Il faut souligner que les équipes de pédopsychiatrie ne travaillent pas toutes seules. De nombreux suivis sont réalisés en collaboration avec des services sociaux et médico-sociaux, mais eux-mêmes souvent saturés.

Les équipes de pédopsychiatrie s'emploient à maintenir une présence sur l'ensemble du territoire de santé. Cela implique des réorganisations afin de concentrer l'activité de chaque médecin sur deux sites maximum. La dispersion de l'exercice professionnel étant en effet un facteur pénalisant l'attractivité des postes et favorisant l'épuisement, nous sommes en train de revoir les lieux d'exercice de chacun. Nous avons réuni les secteurs de pédopsychiatrie afin que chaque médecin, chaque professionnel et surtout chaque patient puissent bénéficier des atouts d'un service universitaires : qualité des soins, formation recherche.

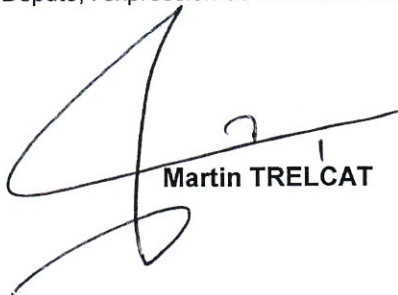
BP 24

76083 Le Havre Cedex
réf. : 02 32 73 32 32

Comme vous pouvez le constater, nous mettons en œuvre les conditions d'une offre de soins pérennes et de qualité sur l'ensemble du territoire couvert par le GHH.

Il nous faut désormais maintenir la dynamique engagée et poursuivre les actions afin qu'elles portent pleinement leurs effets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.



Martin TRELCAT